

# Modalités d'évaluation et de titularisation des fonctionnaires stagiaires du second degré mi-temps et temps plein

Pour toute information, vous pouvez contacter Thierry SOHIER :

- par courriel : [thierry.sohier@ac-reunion.fr](mailto:thierry.sohier@ac-reunion.fr)

- par téléphone : 0262 90 43 37

## **TUTEURS ACADEMIQUES :**

11 avril : relance des tuteurs pour leurs indiquer que la date limite de dépôt des bilans sous l'application « COMPAS » est fixée au 19 avril.

## **FORMATEURS INSPE**

11 avril : relance des tuteurs pour leurs indiquer que la date limite de dépôt des bilans sous l'application « COMPAS » est fixée au 19 avril.

## **INSPECTEURS**

Complétion du formulaire en ligne de l'avis de l'Inspecteur pour chaque stagiaire mi-temps et temps-plein sous l'application « COMPAS ».

Cette grille d'évaluation doit être remplie par l'Inspecteur en personne, en sa qualité d'évaluateur.

En cas d'un avis défavorable, un rapport d'évaluation final, distinct de l'avis de l'inspecteur, doit être établi et déposé dans Compas. (Jury de titularisation, Rapport d'inspection).

Cas où l'avis résulte également d'une inspection :

- Le fonctionnaire stagiaire agrégé (lauréat concours externe hors les ex-certifiés PLP).
- Le fonctionnaire stagiaire en situation de renouvellement de stage.

## **CHEFS D'ETABLISSEMENTS**

Complétion du formulaire en ligne de l'avis du chef d'établissement pour chaque stagiaire mi-temps et temps-plein

sous l'application « COMPAS ».

La grille d'évaluation doit être remplie par le chef d'établissement en personne, en sa qualité d'évaluateur.

## **DIRECTEUR DE L'INSPE**

Complétion de l'avis en ligne sous l'application « COMPAS »

**Date limite de complétion des avis: Mercredi 22 Mai 2024**

Vérification et instruction des dossiers par Thierry SOHIER pour l'organisation des différents jurys académiques de titularisation

Envoi des convocations aux fonctionnaires stagiaires convoqués\* pour un entretien 15 jours au minimum avant la tenue de l'EQP les concernant :

\* Fonctionnaires stagiaires dont la titularisation pourrait être remise en question par le jury

11 JUIN 2024 (9h00–12h00) Salle 1 CPE  
13 juin 2024 (9h30-17h00) Salle 1 PLP  
17 JUIN 2024 (8h00-17h00) Salle 1 CAPES-CAPET  
25 JUIN 2024 (8h00-12h00) Salle 1 EPS

Fin des jurys académiques et validation des avis par Monsieur le Recteur

---

Révision #2

Créé 12 avril 2024 15:09:16 par Dalleau Patrick

Mis à jour 12 avril 2024 15:17:50 par Dalleau Patrick